

1980: une "nouvelle" école catholique?

Numéro d'inventaire : 2012.00099

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Chrétiens pour le socialisme

Date de création : 1980 (vers)

Description : Brochure agrafée et dactylographiée.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 150 mm

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : Institutions privées

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 51

Sommaire : Table des matières

1980 :

UNE "NOUVELLE"

ECOLE CATHOLIQUE ?

CHRETIENS POUR

LE SOCIALISME

I.- CONTRADICTIONS ET COMPROMISSIONS

L'école catholique n'en finit décidément plus de se contredire. D'abord farouchement attachés à la liberté religieuse, après avoir combattu au XIXème siècle la liberté prônée par les laïques et revendiqué le monopole de l'Eglise en matière d'enseignement, les dirigeants de l'école catholique ont choisi de justifier leur entreprise non plus par la défense de la liberté religieuse, mais par celle de la liberté tout court. Pourtant, voici qu'aujourd'hui on semble assister à un retour au premier plan du fondement religieux de l'école catholique.

Mais reprenons un peu le fil des justifications de l'école catholique, à l'époque où l'accent était placé surtout sur son caractère religieux. En 1971, l'idéologue du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique écrivait froidement : "Au fur et à mesure que la théorie

de la démocratie libérale s'approfondit, s'affermi dans les institutions et s'incarne dans l'histoire de la France, on s'aperçoit que la liberté de l'enseignement change de fondement : de religieux, il devient idéologique." (N. Fontaine). Bien entendu, il convient de remarquer à quel point la notion de liberté ici proposée correspond à celle du libéralisme dont les fondements visent à limiter toute emprise de l'Etat pour développer les initiatives particulières, à détruire toute notion de service public au profit des intérêts privés. C'est la raison pour laquelle les adversaires de l'enseignement privé ont insisté depuis quelques années sur le caractère "privé" de l'enseignement catholique au moins autant que sur son caractère "catholique". Ainsi le débat "cléricalisme-anti-cléricalisme" s'est-il politisé (sans d'ailleurs se dissoudre) en devenant plus largement un débat "privé-public". Tel est par exemple le point de vue exprimé, et jusque dans son titre, par le livre "Autopsie de l'école catholique" (G. Goureaux-J. Ricot, Cerf 1975) : l'école catholique, en tant que catholique est moribonde, mais demeure dangereusement vivante en tant qu'entreprise privée à l'ombre d'un giscardisme rêvant du démantèlement de tous les services publics, conformément à la logique de cette "démocratie libérale" invoquée par Nicole Fontaine. Le fondement religieux de l'école catholique s'est donc estompé progressivement; c'est ce que confirme l'évolution des parents d'élèves : seulement 10 % d'entre eux, selon des sondages ministériels, souvent véri-

